



ATTRIBUTION DE CONTRAT DOCTORAL ANNEES 2017 / 2020

PROPOSITION DE SUJET DE THESE

Les groupes transversaux du LABEX Futurs Urbains¹ se consacrent à une thématique précise, au sein de grandes thématiques structurant la démarche du LABEX. Ils associent des chercheurs et enseignants-chercheurs provenant de plusieurs laboratoires différents et appartenant à plusieurs disciplines différentes. Ils sont les lieux privilégiés de la cumulativité scientifique et permettent de faire le lien entre les différents programmes du LABEX en approfondissant au travers de différentes opérations les mêmes champs scientifiques. Ils sont, également, la structure d'accueil des post-doctorants et des doctorants recrutés par le LABEX.

PRESENTATION DU SUJET DE THESE :

Intitulé du sujet de thèse :	Tourisme sportif et développement territorial
Groupe transversal proposant le sujet de thèse :	Nom du groupe transversal : Ville, Tourisme, Transport et Territoire Responsables scientifiques : Nacima Baron-Yelles, Marie Delaplace, Pierre-Olaf Schut Site web : http://www.futurs-urbains.fr/groupe-transversal-ville-tourisme-transport-et-territoire/
Proposition de sujet de thèse :	

Description en une page (environ)

Le GT V3T est engagé durablement sur la problématique des usages conjoints des lieux par les habitants et les touristes. Cette problématique a fait l'objet d'éclairages dans des terrains variés et avec des méthodologies différentes. Le présent sujet de thèse s'inscrit dans le prolongement de ces travaux en approfondissant une dimension particulière liée au tourisme sportif.

Les travaux récents des membres du groupe (Schut & Levet-Labry, 2012) ont permis de mettre en exergue le rôle moteur des activités sportives pour construire les destinations touristiques et en accélérer les aménagements. Ils confortent ainsi des travaux réalisés en géographie (Langenbach, 2012 ; Mao, 2003) sur des territoires ruraux. L'identification de lieux propices à la pratique de certains sports donne lieu à des aménagements parfois légers mais souvent de plus en plus structurés pour accueillir un public croissant. Les équipements sportifs sont rapidement entourés des infrastructures d'accueil. Si l'archétype de ce modèle revient aux stations de sport d'hiver, ce phénomène est visible à de multiples échelles dans de très nombreux lieux. Le développement du tourisme sportif draine des flux de population dont l'attrait est motivé par le lieu et/ou l'événement, souvent sur des périodes restreintes liées à la saisonnalité, un calendrier spécifique ou tout simplement les temps de loisirs/vacances.

A l'arrivée des touristes, s'observent les phénomènes de coprésence. Ils sont associés à des rythmes asynchrones, à des modes d'habiter et plus généralement de consommation parfois différents ; ils engendrent des frottements éphémères ou récurrents, des frictions entre ces deux formes d'habitants qui peuvent se traduire par des conflits d'usage. A l'inverse, leur coprésence peut produire des effets bénéfiques pour les territoires, en optimisant l'usage des infrastructures dans ces territoires ou en faisant circuler des revenus créateurs de dynamiques économiques. Le tourisme génère des revenus considérables dans les territoires, investis au bénéfice d'acteurs du tourisme différents (hôteliers, restaurateurs, musées, activités culturelles, etc.) mais également de façon croissante de la population résidente qui travaillent dans ces activités mais également dans le cadre de l'économie collaborative. Tant du côté de leurs pratiques que du côté des aménagements qui leur sont destinés, touristes et résidents sont complémentaires ou potentiellement en situation de conflits.

Dans le domaine du tourisme sportif, ces phénomènes peuvent se traduire de différentes manières. Le développement des infrastructures peut être une source de concurrence ou de conflits dans la gestion foncière des destinations

¹ Site du LABEX Futurs Urbains : <http://www.futurs-urbains.fr/fr/>

touristiques. L'aménagement des sites pour les touristes se fait parfois au détriment de leur accessibilité pour les résidents et/ou de la préservation du paysage et de la qualité environnementale du lieu. Lorsque l'accessibilité est assurée conjointement aux touristes et résidents, vient la question du partage de l'espace et de la conciliation des usages. Si les acteurs locaux sont orientés dans les métiers du tourisme, les contraintes sont mieux acceptées que ceux qui subissent la submersion épisodique de la population touristique dans la ville. Ces phénomènes s'observent aussi bien dans les stations du littoral (Augustin, 1994) que dans les stations de sports d'hiver. Les grandes métropoles sont davantage concernées par des problématiques liées à l'événementiel ou à des pratiques excursionnistes à destination des sites périurbains comme les bases de loisirs (Coulom, 2014). Chacun de ces lieux peut être approprié par le projet de thèse de l'étudiant, séparément ou dans une perspective comparatiste.

Le futur doctorant placera au cœur de sa problématique la question des usages des lieux par les touristes sportifs et les résidents et analysera les démarches aussi bien du côté des acteurs institutionnels que des usagers eux-mêmes. Il sera force de proposition quant à ses terrains d'enquête et la méthodologie employée. De ce fait, le projet de thèse devra mettre en avant des suggestions précises quant aux lieux et périodes étudiées. Il conviendra de préciser également les acteurs susceptibles d'être interrogés.

Bibliographie

Augustin, J.-P. (1994). *Surf Atlantique. Les territoires de l'éphémère*. Pessac : MSHA.

Coulom, J.-C. (2014). *La dynamique structurante des sports de nature en milieu urbain : le cas palois*. Thèse de doctorat non publiée. Université de Pau, Pau.

Langenbach, M. (2012). *Le marché du tourisme sportif de nature dans les systèmes territoriaux des espaces touristiques et ruraux : l'exemple de l'Ardèche*. Thèse de doctorat non publiée, Université Grenoble I.

Mao P. (2003). *Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards. Contribution à l'analyse géographique des sports*. Thèse de doctorat non publiée, Université Grenoble I.

Schut P.-O. & Levet-Labry E. (2012). Le rôle des pratiques sportives et de loisirs dans la définition et l'urbanisation des sites touristiques en France. *Espaces et Sociétés*, n°151, 31-47.

ENCADREMENT DU SUIVI DE THESE :

Listes des chercheurs pouvant encadrer le travail.

- **Pierre-Olaf Schut** (MCF-HDR) po.schut@u-pem.fr

Il n'est pas utile de prendre contact au préalable avec les directeurs/trices , en revanche le dossier de candidature devra mentionner la configuration envisagée pour la direction de la thèse.

Ecole doctorale concernée par le sujet :

Cultures et Sociétés

LA CANDIDATURE :

Qualifications et compétences attendues :	– la/le candidat-e devra justifier d'un M2 en sciences humaines ou sociales comportant une préparation significative à la recherche (une version pdf des mémoires déjà soutenus, et une présentation détaillée des travaux de recherche en cours, le cas échéant, sera appréciée).
Dossier de candidature	Le télécharger sur le site du LABEX : http://www.futurs-urbains.fr/appels-doffres/doctorat-les-contrats-doctoraux-procedure-administrative/campagne-2017-2020-propositions-de-sujet-de-these/
Date limite de dépôt de candidature :	Vendredi 2 juin 2017
Pièces à joindre obligatoirement au dossier :	<p>LETTRÉ DE RECOMMANDATION D'UN ENCADRANT DU MEMOIRE : <input type="checkbox"/></p> <p>SUIVANT LE DIPLOME OBTENU :</p> <p>Master 2 en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Joindre la photocopie du diplôme de Master 1 <input type="checkbox"/> – Joindre le mémoire de Master 1 <input type="checkbox"/> – Joindre le mémoire provisoire de Master 2 <input type="checkbox"/> – Joindre les notes obtenues <input type="checkbox"/> – Date de prévision de soutenance de Master 2 (au plus tard en juin 2015) : <p>Master 2 déjà obtenu:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Joindre la photocopie du diplôme de Master 2 <input type="checkbox"/> – Joindre le mémoire <input type="checkbox"/> – Joindre les notes obtenues <input type="checkbox"/> <p>PROJET DE RECHERCHE (4/5 pages) : <input type="checkbox"/></p> <p>RESUME (2 000 signes maximum –espaces compris-) : <input type="checkbox"/></p>
Le dossier de candidature complet doit être envoyé, <u>par mail</u>, à :	<p>Catherine Alcouffe Responsable administrative du LABEX Futurs Urbains E-mail : catherine.alcouffe@univ-paris-est.fr Tél : (33)1 01 81 66 52</p>

Déroulement de la procédure de sélection :	<p>le Groupe Transversal V3T sélectionnera un nombre limité de dossiers de candidat-e-s qui seront auditionné-e-s par un jury composé de membres du Conseil Scientifique du Labex et des directeurs des écoles doctorales. Seront également auditionné-e-s des candidat-e-s sélectionné-e-s par d'autres groupes transversaux du Labex.</p> <p>Au terme de ces auditions le Labex attribuera un maximum de 3 allocations doctorales.</p> <p>Cette procédure ne dispensera pas les candidat-e-s retenu-e-s d'une audition par l'ED d'inscription.</p>
---	--

LE CONTRAT DOCTORAL :

Date de début et de fin de contrat :	du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2020
Durée du contrat :	3 ans
Rémunération nette mensuelle :	Entre 1400 et 1600 € net/mois environ suivant les missions associées au contrat doctoral